

L'essentiel

➤ La SEC va enfin autoriser le listing des ETFs sur Bitcoin aux Etats-Unis

Cela fait près de cinq ans que les premières demandes d'agrément ont été déposées auprès du régulateur financier américain (par les frères Winklevoss au tout début). Cette fois, ça y est, la Securities and Exchange Commission (SEC) américaine va autoriser l'émission des premiers fonds négociés en bourse sur Bitcoin. Ainsi, quatre ETF Bitcoin adossés à des contrats à terme pourraient commencer à être négociés sur les bourses américaines dès ce mois-ci tandis que les dates limites pour les demandes déposées par VanEck et Valkyrie se rapprochent aussi. C'est Invesco ProShares (avec 1500 milliards de dollars d'encours sous gestion, Invesco est l'un des plus gros gestionnaires d'actifs au monde) qui va pouvoir lister le premier ETF sur Bitcoin aux Etats-Unis. Celui-ci, le Bitcoin Strategy ETF (code BITO) devrait pouvoir être lancé dès la semaine du 18 octobre. Il est important de souligner que le régulateur américain ne peut légiférer que sur les produits financiers et impose donc que le sous-jacent de l'ETF soit le contrat à terme sur Bitcoin et non la crypto-monnaie directement. D'autre part, une grande partie de la gestion institutionnelle ne peut encore intervenir en direct sur les actifs numériques. Cette nouvelle est un des éléments qui a accompagné la hausse du prix du BTC ces derniers jours.

➤ Pourchassé par la FCA au Royaume-Uni, Binance établit ses structures juridiques en Irlande

Depuis fin juin et la première salve réglementaire de la Financial Conduct Authority (FCA), le régulateur des marchés financiers au Royaume-Uni, Binance se retrouve sous un feu roulant de menaces réglementaires, l'obligeant à des suspensions de certains services et à la multiplication de signes de coopération avec les autorités financières. Il semblerait que le groupe ait finalement décidé de choisir l'Irlande et ses avantages fiscaux. D'après un média local, après la création d'une première société en 2020, trois nouvelles sociétés seraient nouvellement en création en Irlande. Répondant aux noms de Binance (APAC) Holdings, Binance (Services) Holdings et Binance Technologies, ces 3 entreprises auraient officiellement été établies le 27 septembre 2021.

➤ Coinbase s'apprête à lancer une plateforme dédiée aux NFTs

Après avoir organisé son introduction en Bourse (IPO) sur le marché américain du Nasdaq, Coinbase poursuit sa mue en plateforme centralisée globale pour les services crypto. En effet, la plateforme d'échange de crypto-monnaies, leader aux Etats-Unis et numéro 2 mondial derrière Binance, va lancer d'ici la fin de l'année 2021 une place de marché de pair-à-pair dédiée aux NFTs (Non-Fungible tokens, ou "jetons non fongibles"). Le succès foudroyant des NFT depuis quelques mois appelle nécessairement l'arrivée des plus gros acteurs du secteur.

➤ Visa lance un programme NFT pour soutenir les artistes 'digitaux'

Le géant américain des paiements, Visa, vient d'annoncer la création d'un programme qui va permettre aux artistes de comprendre comment utiliser efficacement les nouvelles technologies telles que les NFTs. Selon le groupe, les NFTs ou jetons non fongibles, offrent la possibilité à des artistes de développer de nouvelles formes d'œuvres et de considérablement ouvrir le champ de celles-ci pour un public nouveau et élargi. Visa va donc sponsoriser un groupe d'artistes tout en les guidant sur les possibilités artistiques nouvelles que l'on peut obtenir de ces technologies cryptographiques.

➤ Amende de 41 millions de dollars pour Tether Ltd

Tether Ltd, la société qui gère le plus gros 'stablecoin' sur le Dollar US, le Tether USDT (les stable coins sont des actifs numériques qui répliquent la performance d'actifs traditionnels tels que devises souveraines, matières premières, etc...) a été condamné à une amende de 41 millions de dollars par la CFTC (Commodities Futures Trading Commission), l'instance d'administration et de régulation des marchés financiers des contrats à terme sur le marché américain. La polémique concernant une couverture inadéquate des dollars détenus par l'USDT au regard de ses encours et de ses flux quotidiens, dure depuis longtemps. La commission a tranché en jugeant insuffisante la position directe en US Dollars détenus dans le portefeuille numérique de Tether. La concurrence est maintenant rude sur le segment des 'stables coins', en particulier sur le dollar, avec par exemple Coinbase et son USDC qui pourrait profiter des faiblesses attribuées à l'USDT de Tether.

Les marchés



Qui sommes-nous ?

Trend Only est une FinTech française, fondée par des professionnels des marchés financiers, passionnés de finance comportementale et de nouvelles technologies. **Notre objectif est double :**

1. Proposer une **gestion alternative innovante** basée sur la **finance comportementale** à travers un modèle propriétaire **d'intelligence artificielle** : **AMBAS** (Automated Market Behaviour Analysis System).
2. Développer et démocratiser la technologie de digitalisation (tokenisation) d'actifs financiers et immobiliers.

Les contributeurs

Inka Tharma
Fondateur
Analyste gérant multi actifs

Pierre-Jean Debray
Associé fondateur
Responsable pôle web marketing & numérique

Yves Maillot
Associé fondateur
Relations investisseurs
Analyste stratège de marchés

[Cliquez-ici pour découvrir toute l'équipe](#)

WWW.TRENDONLY.FR

Vous recevez cette newsletter parce que vous vous êtes abonné sur Trend Only.
Vous pouvez vous désabonner en [cliquant ici](#).

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le contenu des articles ne constitue en aucun cas un conseil en investissement. L'investissement dans les cryptoactifs comporte un risque de perte totale en investissement (voire au delà dans certains cas particuliers).